

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE - SCRUTATEURS BENEVOLES**  
**Elections municipales et communautaires**  
**15 et 22 mars 2026**

Dans le cadre des **Élections municipales et communautaires des dimanches 15 et 22 mars 2026**, la commune de Sainte-Anne lance un appel à candidature afin de recruter des **scrutateurs bénévoles**.

Vous souhaitez consacrer un peu de votre temps au service de la démocratie locale ?  
Vous investir dans la vie citoyenne de votre commune et vivre une expérience humaine et civique enrichissante ?

Rejoignez-nous en participant activement au déroulement du scrutin.

**Missions des scrutateurs**

Les scrutateurs participent aux opérations de dépouillement à l'issue du vote. À ce titre, ils sont chargés de :

- Procéder à l'ouverture des enveloppes et à la lecture des bulletins de vote ;
- Reporter avec rigueur les résultats constatés sur les feuilles de pointage.

Cette mission est exercée à titre **bénévole (non rémunéré)**.

**Conditions de participation**

Pour être candidat, il convient de :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum ;
- Être inscrit(e) sur la liste électorale de la commune ;
- Être disponible en soirée après la clôture du scrutin ;
- Transmettre sa candidature avant la date limite.

**Modalités de candidature**

Les personnes intéressées sont invitées à compléter le formulaire joint et à le retourner :

- soit en mairie ;
- soit par courriel à l'adresse suivante : [secretariat@mairie-sainte-anne.fr](mailto:secretariat@mairie-sainte-anne.fr)

La date limite de réception des candidatures est fixée au **lundi 9 mars 2026 (délai de rigueur)**.  
Toute candidature transmise après cette date ne pourra être prise en compte.

La municipalité remercie par avance les citoyens volontaires pour leur engagement au service de la démocratie locale.